



Rentrée universitaire

Licence 3

Education et motricité

2024-2025



Au nom de toute l'équipe pédagogique et administrative
du DSDA – Formations STAPS

Bienvenue à toutes et à tous





Où se garer ?



Parking étudiant à l'entrée / CSU / IUT



Restauration universitaire

- Crous Briffaut
- Resto-U « **le Briff'O** » (Briffaut – Lycée Laffemas) à 1' à pied
- **La Brasserie** du CROUS: Maison de l'étudiant (Pathé) à 12' à vélo
- L'espace vie étudiante, le patio du DSDA, les tables extérieures: les laisser propre.

Ne pas déjeuner dans les salles de cours



le Briff'O - Restaurant universitaire
CROUS

3,7 ★★★★★ (24) ⓘ · €

Restaurant · 26 Rue Barthélémy de
Laffemas

Fermé · Ouvre à 11:30 mer.

Repas sur place · Vente à emporter · Pas de livraison

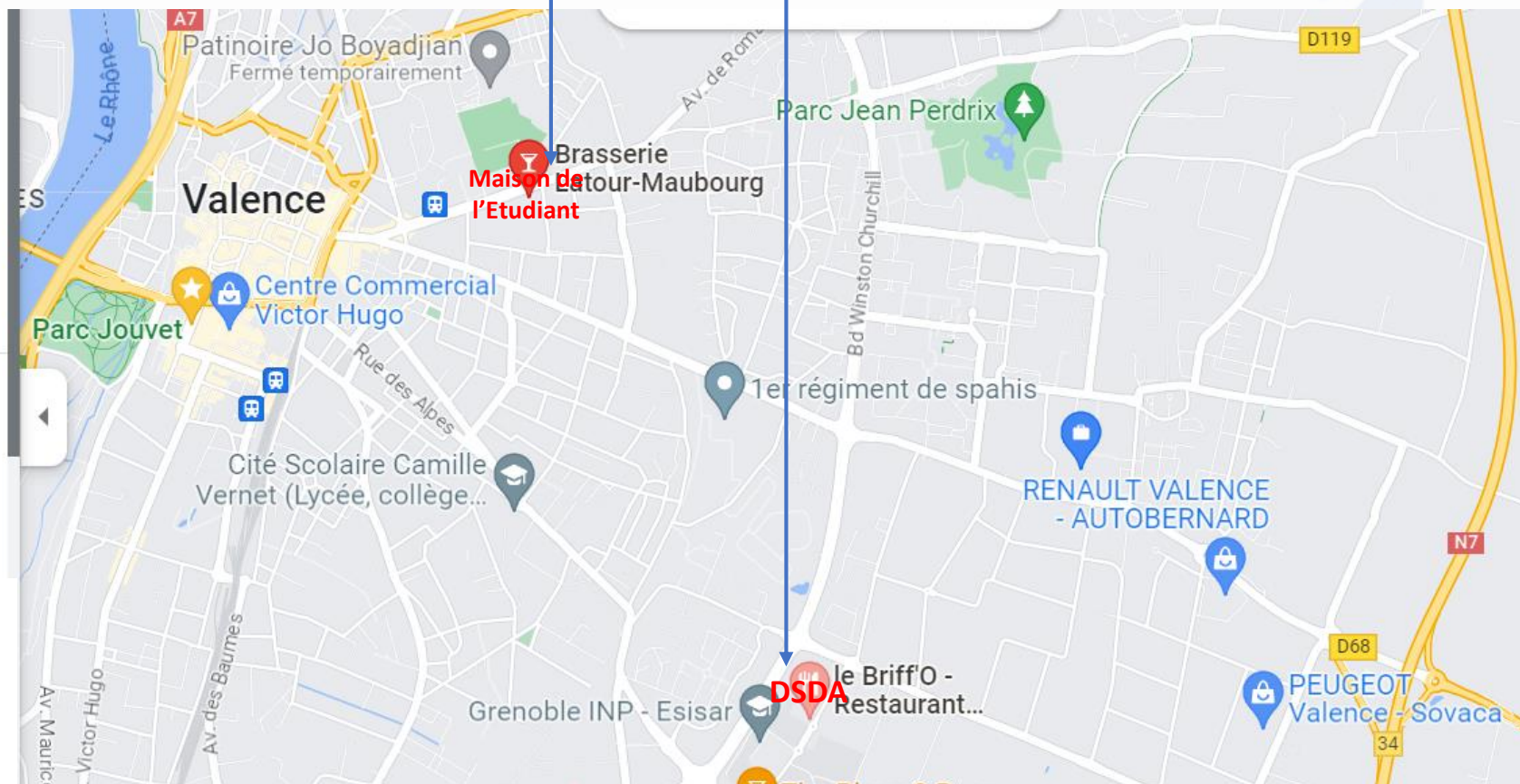


Brasserie Latour-Maubourg

4,5 ★★★★★ (8) ⓘ

Brasserie · 3 Place Latour Maubourg

Ouvert · Ferme à 16:00





Plan



1. Déroulement de l'année

2. Les particularités de l'année de L3



3. Point discipline

4. Gestion des absences

5. Conseils

6. Aménagements d'études pour les étudiants à besoin spécifiques



7. Informations redoublants et formation des groupes



Inscriptions administratives obligatoires (URGENT : limite 13 Septembre)



Sinon groupes aléatoires...



Renseignements, parcours, technos....

La fiche d'inscription pédagogique envoyée par mail

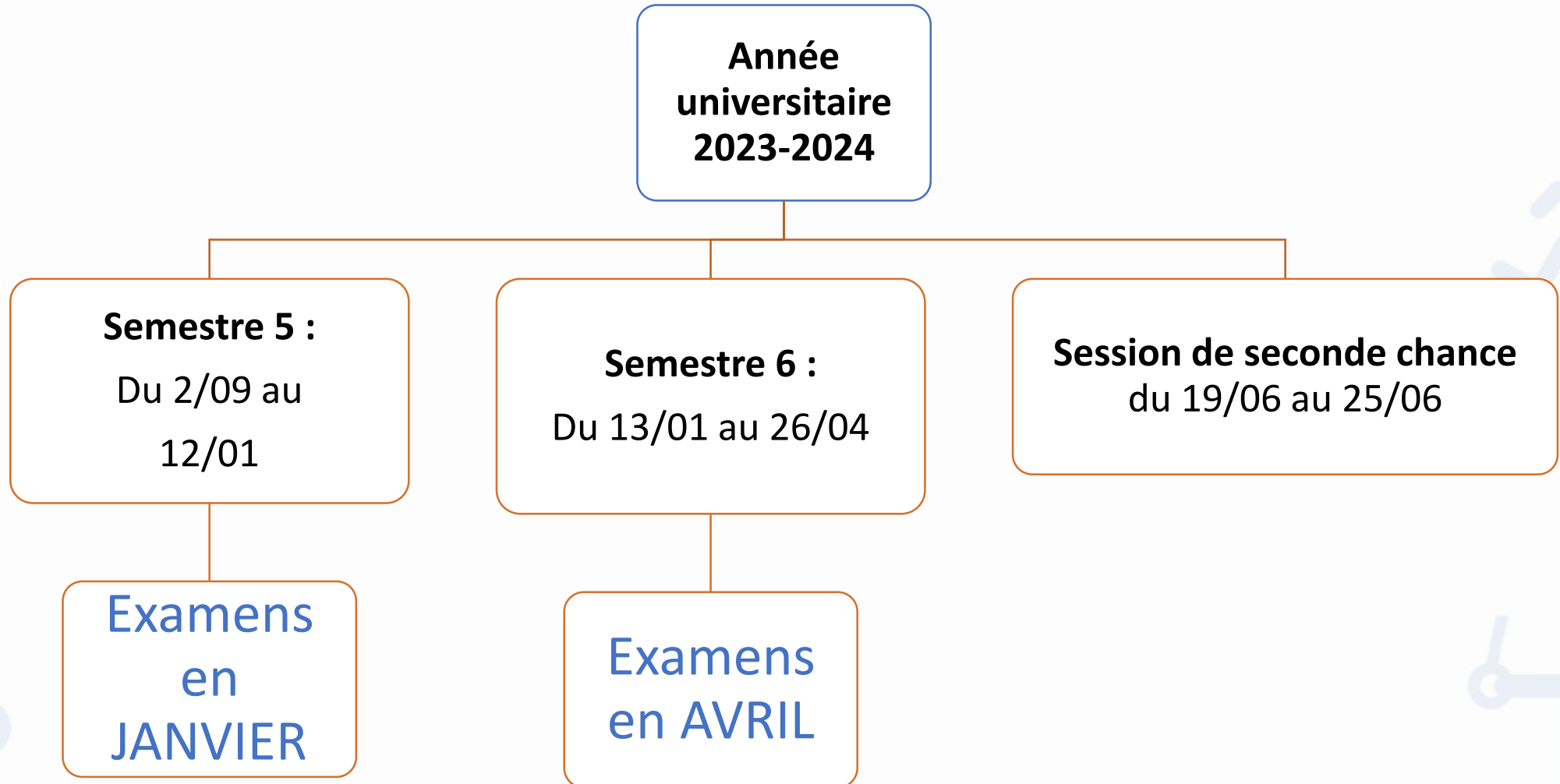
Aide à la formation des groupes

Toutes les demandes particulières seront prises en compte dans la mesure du possible, **après les critères principaux** : technologies des APSA, PLC/PE, ...

Pour le **covoiturage**, m'envoyer un mail avec toutes les informations (noms, prénoms, explication de la situation)

Pour se proposer comme **personne ressources**, m'envoyer un mail également : SHN/AHN, EBS, Informatique, Bibliothèque, Soutien scientifique L1 (quelle UE ?)

Déroulement de l'année



Les contenus:

Orientés vers l'intervention / l'enseignement d'un point de vue théorique et pratique.

Variés... Technologiques / Scientifiques / Professionnels / Institutionnels.

Une dimension épistémologique importante...

Programme premier semestre

SEMESTRE 5

UE 51 **Technologie de l'intervention EM** (EC sports collectifs / EC combat-raquette / EC activité physique de développement - jeux traditionnels) 9 crédits ECTS

UE 52 **Stage 1** - Analyse de l'intervention (EC analyse de l'intervention / EC connaissances institutionnelles) 6 crédits ECTS

UE 53 **Sciences de l'intervention et expertise de l'enseignant** (EC psychologie de la motivation et intervention / EC pédagogie de l'intervention) 6 crédits ECTS

UE 54 **Histoire de l'EPS à l'école** 3 crédits ECTS

UE 55 **Ouverture : intervenir avec des élèves à besoins spécifiques** 3 crédits ECTS

UE 56 **Anglais de spécialité** 3 crédits ECTS

Programme second semestre

SEMESTRE 6

UE61 Technologie de l'intervention EM (EC activités physiques de pleine nature / EC activités physiques acrobatiques et artistiques / EC activités physiques de performance) 9 crédits ECTS

UE62 Stage et analyse de l'intervention 2 (quitus stage)
3 crédits ECTS

UE63 Sciences de l'intervention : apprentissage moteur
6 crédits ECTS

UE 64 Spécialité sportive
3 crédits ECTS

UE65 Spécialisation (PE et PLC)
Atelier d'écriture et Histoire des acteurs de l'EPS / ETC
Mathématiques et Interdisciplinarité et EPS
6 crédits ECTS

UE66 Sécurité et enseignement (sauvetage aquatique et sécurité en escalade)
3 crédits ECTS

Emploi du temps type S1



| | Lundi 25/09/2023 | Mardi 26/09/2023 | Mercredi 27/09/2023 | Jeudi 28/09/2023 | Vendredi 29/09/2023 | Samedi 30/09/2023 |
|-------------|---|---|--|--|--|--|
| 07h00-07h30 | | | | | | |
| 08h00-08h30 | <ul style="list-style-type: none"> UE 54 : Histoire de l'EPS à l'école TD groupe 1 | <ul style="list-style-type: none"> Techno pour l'intervention en APSA TD sports collectifs Hand | <ul style="list-style-type: none"> Techno pour l'intervention en APSA TD sports collectifs Foot | <ul style="list-style-type: none"> Techno pour l'intervention en APSA CM combats | <ul style="list-style-type: none"> UE 51 : Techno pour l'intervention en APSA TD raquettes groupe | <ul style="list-style-type: none"> UE 52 : CM Connaissances institutionnelles PE |
| 08h30-09h00 | | | | | | |
| 09h00-09h30 | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT-B209 | | | | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT-B208 | <ul style="list-style-type: none"> UE 51 : Activité physiques de développement et d'entretien PLC TD groupe |
| 09h30-10h00 | | | | | | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT- |
| 10h00-10h30 | <ul style="list-style-type: none"> UE 54 : Histoire de l'EPS à l'école TD groupe 2 | <ul style="list-style-type: none"> Techno pour l'intervention en APSA TP sports collectifs Hand | <ul style="list-style-type: none"> Techno pour l'intervention en APSA TP sports collectifs Foot | <ul style="list-style-type: none"> Techno pour l'intervention en APSA TP combats | <ul style="list-style-type: none"> UE 51 : Techno pour l'intervention en APSA TP raquettes groupe 1 | <ul style="list-style-type: none"> UE 52 : CM Connaissances institutionnelles PLC |
| 10h30-11h00 | | | | | | |
| 11h00-11h30 | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT-B209 | <ul style="list-style-type: none"> CSU RHÔNE | | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT Amphi Lavoisier | | <ul style="list-style-type: none"> UE 51 : Activité physiques de développement et d'entretien PLC TP groupe |
| 11h30-12h00 | | | | | | <ul style="list-style-type: none"> CSU RHÔNE |
| 12h00-12h30 | | | | | | <ul style="list-style-type: none"> 10h00 - 12h00 |
| 12h30-13h00 | | | | | | <ul style="list-style-type: none"> UE 51 : Activité physiques de développement et d'entretien PLC TP groupe |
| 13h00-13h30 | | <ul style="list-style-type: none"> Réunion d'information ISSO à destination des étudiants internationaux | | | | |
| 13h30-14h00 | <ul style="list-style-type: none"> UE 56 : Anglais de spé EM groupe 3 PE | <ul style="list-style-type: none"> UE 56 : Anglais de spé EM groupe 1 PLC | <ul style="list-style-type: none"> UE 53 : CM Psychologie de la motivation et intervention | <ul style="list-style-type: none"> UE 55 : CM Ouverture : intervenir avec des élèves à besoin spécifiques | <ul style="list-style-type: none"> UE 53 : CM Pédagogie de l'intervention | <ul style="list-style-type: none"> UE 51 : Jeux traditionnels PE |
| 14h00-14h30 | | | | | | |
| 14h30-15h00 | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT-B101-LABL | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT-B102-LABL | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT Amphi Fermat | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT-A104 | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT-A104 | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT- |
| 15h00-15h30 | | | | | | |
| 15h30-16h00 | <ul style="list-style-type: none"> UE 56 : Anglais de spé EM groupe 2 PLC | <ul style="list-style-type: none"> UE 53 : CM Psychologie de la motivation et intervention | <ul style="list-style-type: none"> UE 55 : CM Ouverture : intervenir avec des élèves à besoin spécifiques | <ul style="list-style-type: none"> UE 53 : CM Pédagogie de l'intervention | <ul style="list-style-type: none"> UE 53 : CM Pédagogie de l'intervention | <ul style="list-style-type: none"> UE 51 : Jeux traditionnels PE TP |
| 16h00-16h30 | | | | | | |
| 16h30-17h00 | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT-B102-LABL | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT Amphi Fermat | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT-A104 | | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT-A104 | <ul style="list-style-type: none"> CSU RHÔNE |
| 17h00-17h30 | <ul style="list-style-type: none"> Groupe Anglais groupe 02 PLC | | | | | <ul style="list-style-type: none"> 10h00 - 12h00 |
| 17h30-18h00 | <ul style="list-style-type: none"> FRÉDÉRIQUE | | | | | |
| 18h00-18h30 | | | | | <ul style="list-style-type: none"> 16h à 22h Fête de la rentrée Lieu | |
| | | | | | <ul style="list-style-type: none"> Latour Maubourg | |

Cette semaine

S36-02/09 au 08/09

| | Lundi 02/09/2024 | Mardi 03/09/2024 | Mercredi 04/09/2024 | Jeudi 05/09/2024 | Vendredi 06/09/2024 | Samedi 07/09/2024 |
|-------------|---|--|---|---|---|---|
| 07h00-07h30 | | | | | | |
| 08h00-08h30 | | | | | | |
| 09h00-09h30 | | | | | <ul style="list-style-type: none"> UE 53 : CM Psychologie de la motivation et intervention | |
| 10h00-10h30 | | <ul style="list-style-type: none"> Permanences L3 EM | | <ul style="list-style-type: none"> UE 52 : CM Connaissances institutionnelles PLC | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT-A104 | |
| 10h30-11h00 | | | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT-A102 10h00 - 11h30 L3 ED-MO | | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT-A214 10h30 - 12h00 | <ul style="list-style-type: none"> UE 53 : CM Psychologie de la motivation et intervention |
| 11h00-11h30 | | | | | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT-A104 11h00 - 12h30 | |
| 12h00-12h30 | | | | | | |
| 12h30-13h00 | | | <ul style="list-style-type: none"> Réunion information Las option santé | | | |
| 13h00-13h30 | | | | | | |
| 13h30-14h00 | | <ul style="list-style-type: none"> UE 52 : CM Analyse de l'intervention 1 | | <ul style="list-style-type: none"> UE 52 : CM Connaissances institutionnelles PLC | <ul style="list-style-type: none"> UE 53 : CM Pédagogie de l'intervention | |
| 14h00-14h30 | <ul style="list-style-type: none"> Réunion de rentrée L3 EM | | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT-A104 13h30 - 15h00 | | | <ul style="list-style-type: none"> Réunion rentrée Las option santé |
| 14h30-15h00 | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT Amphi Lavoisier 14h00 - 16h00 L3 ED-MO LE DIOT LOIC | | | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT Amphi Lavoisier 13h45 - 15h45 | <ul style="list-style-type: none"> UE 53 : CM Pédagogie de l'intervention | |
| 15h00-15h30 | | | <ul style="list-style-type: none"> UE 51 : CM Activité physiques de développement et d'entretien | | | <ul style="list-style-type: none"> VAL-BRIFFAUT-A104 15h30 - 17h00 |
| 16h00-16h30 | | | | | | |
| 16h30-17h00 | | | | | | |
| 17h00-17h30 | | | | | | |
| 17h30-18h00 | | | | | | |
| 18h00-18h30 | | | <ul style="list-style-type: none"> Réunion information en visio Las option santé | | | |
| 18h30-19h00 | | | <ul style="list-style-type: none"> https://univ-grenoble-alpes-fr.zoom.us/j/94955444562?pwd=OHVQa2dJS | | | |
| 19h00-19h30 | | | <ul style="list-style-type: none"> En distanciel | | | |
| 19h30-20h00 | | | | | | |



Semestre 2 :

TECHNOLOGIE POUR L'INTERVENTION APPN:

- été
- hiver



Spécialités sportives au S2

Rattachement autorisé **uniquement pour les SHN - AHN**

Un **engagement en club** plus que recommandé (intervention)

Une **licence** pour pratiquer

SUAPS, Clubs

CV sportif et attestation de **résultats**

Spécialités disponibles : Athlétisme, Gymnastique, Natation, Judo, Cyclisme, Danse, Football, Basketball, Volleyball, Handball, Rugby, Sports de raquette, Escalade

Plan

1. Déroulement de l'année

2. Les particularités de l'année de L3

3. Point discipline

4. Gestion des absences

5. Conseils

6. Aménagements d'études pour les étudiants à besoin spécifiques

7. Informations redoublants et formation des groupes



Une année décisive



Le stage
préprofessionnel

La sélection en
master





Le stage préprofessionnel

Le stage en établissement à partir de la Toussaint...mardi après-midi. Mais des tuteurs à contacter **dès maintenant !**

=> voir avec Sophie Collombet une fois la convention PSTAGE renseignée

Déterminant pour la formation et pour l'orientation...PE/PLC.

La « préparation » aux **épreuves des concours.**

Réunion de mise en stage autour **du 15 septembre**

Professeur d'EPS

Professeur des écoles

Professeur de sport (cadre J&S)

Intervenant au sein d'une
structure à vocation éducative



Objectif essentiel



Etre capable d'intervenir à partir de contenus sélectionnés et justifiés en lien avec un public dans le but de transformations motrices, méthodologiques et sociales

Niveau L2

Niveau L2/L3

Niveau L3/M1

Niveau L3

« Comprendre » la licence 3 EM :

L3 EM :

« Ateliers d'écriture »

« Histoire de l'EPS à l'Ecole »

« Technologie pour
l'intervention en APSA en
EPS »

« »



Master MEEF: Concours CAPEPS:

Ecrit 1 Histoire

Ecrit 2 Pédagogie

Oral 1 Leçon EPS

Oral 2 Spécialité

Oral 3 Agir en fonctionnaire
responsable

Concours CRPE :

Epreuve orale de projection
dans le métier de PE : EPS

La sélection en master MEEF

en PLC (Grenoble) ou en CRPE (Valence)

Valider l'année ne suffit pas... les stratégies de compensation sont insuffisantes voire obsolètes...

Moyenne générale L3 EM Session 1 ...Dernier admis (le 50^{ème}) M1 MEEF EPS
Grenoble liste principale en 2023/2024 => + 10,8 / 20 MoyG

Se poser les bonnes questions pour son orientation... +/- 3 abandons en L3 EM
2022/2023/2024 ... « seulement » 65-75 % de réussite (en session 1) de 2020 à 2024

L3EM et débouchés professionnelles :

Le CAPEPS :

En EPS sur les dernières années :
2746 présents pour 670 postes.

Le CRPE :

Académie de Grenoble :
1822 inscrits pour 338 admis (2024).

Attention en général moins de la moitié se présentent aux épreuves d'admissibilité.

SELECTION EN M1 MEEF EPS: Chiffres

2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 :



Note du
dernier admis

10,7

10,4

11,0

10,4

11,5

11,4

10,8

50 MASTER 1
MEEF
Prépa CAPEPS

Valence
+
Grenoble

Lyon (180)
Saint-Etienne (80)
Chambéry

...

loic.le-diot@univ-grenoble-alpes.fr

SELECTION EN M1 MEEF 1^{er} degré :

**Places dans les
différents M1
MEEF 1^{er} degré
aux alentours**

**200 à Grenoble
120 à Valence
60 à Chambéry
60 à Annecy**

Professeur d'EPS, des écoles : Plusieurs possibilités :

Possibilité 1 : Être admis en M1 MEEF : se préparer au CAPEPS ou au CRPE.

(informations des responsables du MEEF de Grenoble)

Statistiques CAPEPS durant les 5 dernières années : Environ :

- Admissibilité / Présent : 30% National. **Grenoble ++**
- Admis / Admissible : 50% National. **Grenoble +**
- Admis / Présent : 20% National. **Grenoble +**

Doublant =
Réussite x2 !!

(Informations des responsables Grenoblois autour de N. Yallourakis):

→ 5 ans après la sortie de L3EM, 75% des étudiants sont enseignants titulaires dans l'enseignement public ou privé.



Professeur d'EPS : Plusieurs possibilités :

- **Possibilité 2** : **Ne pas être admis à Grenoble (PLC) ou Valence (PE) mais être admis dans un autre M1 MEEF : se préparer au CAPEPS ou au CRPE.**



- **Possibilité 3** : **N'être admis dans aucun M1 MEEF :**

-> **Devenir contractuel à l'éducation nationale.**

-> *S'inscrire dans un Diplôme Universitaire payant ???*

Se projeter et anticiper...: Sélection M1 MEEF : Prérequis admissibilité :

- PSC1

Vous ne l'avez pas encore?!

- Allez vite sur le site du Centre de santé jeune (MDE)

-> *Equivalences sur le site www.devenirenseignant.gouv.fr/*

- Sauvetage aquatique

→ Dossier M1 MEEF en Avril (géré par Camille Varcin au S2).

Réforme des concours de l'enseignement...

Sous réserve de changements...

Sept 2024 : votre rentrée aujourd'hui

Sept 2025 Entrée en M1 MEEF en INSPE avec stage d'observation/co-encadrement.

Sept 2026 Entrée en M2 MEEF en INSPE

Possibilité d'alternance avec mission d'enseignement + **Concours printemps 2026**.

Sept 2027 Entrée dans l'année de titularisation 80 à 100% en établissement + formations.

Plan

1. Déroulement de l'année

2. Les particularités de l'année de L3

3. Point discipline

4. Gestion des absences

5. Conseils

6. Aménagements d'études pour les étudiants à besoin spécifiques

7. Informations redoublants et formation des groupes



Point discipline



Respect des enseignants et des personnels (administratifs, techniques)

Pas de retards

Pas de fraude aux examens

Respect des locaux (nourriture dans les salles, graphitis, ...)

Règlement de l'université



Article 16 : **Le respect et l'assiduité s'imposent.** Les manquements graves pourront être **sanctionnés**. Seule la section disciplinaire est compétente pour prononcer des sanctions à l'égard des étudiants

Attitude irrespectueuse, fraude aux examens et à l'inscription :

Une procédure disciplinaire est mise en œuvre par le Président de l'université. Au terme de la procédure d'instruction, la formation de jugement de la section disciplinaire se prononce sur la **sanction**.

Pouvant aller jusqu'à **l'exclusion et l'interdiction d'examens**.



Quelques mots résumants l'attitude de l'étudiant (futur enseignant) en réussite

**EXIGEANT ENVERS SOI MÊME
(PUIS AVEC SES ELEVES)**

**BIENVEILLANT ENVERS LES
AUTRES**

Quelques mots résumant l'attitude de l'étudiant (futur enseignant) en réussite

Ne pas se trouver d'excuses.

Travail ?

CHAQUE ERREUR COMME UNE SOURCE POTENTIELLE DE REMISE EN QUESTION

Conditions dans lesquelles je suis sont-elles optimales à ma réussite ?

Qu'est-ce que je peux modifier dans ma manière de fonctionner pour réussir ?

Quelques mots résumant l'attitude de l'étudiant (futur enseignant) en réussite

UN DEVOIR D'EXEMPLARITÉ



**UNE PREPARATION A LA VIE
PROFESSIONNELLE**



REGLEMENT INTERIEUR



ORDINATEUR

- Dans les CM,TD,TP l'enseignant décide s'il autorise ou non l'usage de l'ordinateur

TELEPHONE

- Les étudiants n'ont pas le droit d'utiliser de téléphones portables en CM, TD mais également en TP.

REGLEMENT INTERIEUR

DISPOSITIONS EN CAS DE CONDUITES «INADAPTEES »

The logo for UGA (Université Grenoble Alpes) features the letters 'UGA' in a bold, dark blue font. Below the 'A' is a red triangle pointing upwards.

DSDA

DÉPARTEMENT DES SCIENCES Université
DRÔME-ARDÈCHE Grenoble Alpes

En CM

- Retard = refus systématique de tout étudiant en retard qui n'a pas prévenu à l'avance. Possibilité de réintégrer le cours à la pause.
- Bavardages, Comportement, Tel portable = exclusion + trombinoscope et signalement.

En TD – TP

- Perturbe : exclusion et convocation disciplinaire.
- Portables : avertissement puis exclusion si récidive.

Modèle de rédaction de mail

Pour toutes vos **correspondances par mail** avec la scolarité, les enseignants, les responsables d'année... **vous devez utiliser le format suivant :**

NOM Prénom

N° de Groupe :

N° de Promo :

Madame ou Monsieur,

Formule de politesse à la fin du mail

Au commencement « Bonjour M ou Mme... Je me permets de vous contacter car ... »

Au final « en vous remerciant de tout ce que vous pourrez faire... de prendre le temps d'appréhender ce souci... de partager cette préoccupation... »

Je vous prie de recevoir... Bien respectueusement »

Se relire ou se faire relire pour orthographe, syntaxe, et intelligibilité

UTILISER SON ADRESSE UGA POUR CORRESPONDRE sinon le mail ne sera pas traité.

La possibilité de faire basculer les mails de la messagerie Zimbra à la boîte mail personnelle va être supprimée.

⚠ Tout mail qui ne sera pas rédigé sur ce format, ne sera pas traité **⚠**

⚠ Attention aux destinataires/Privilégier les permanences et/ou le présentiel pour échanger

Plan

1. Déroulement de l'année

2. Les particularités de l'année de L3

3. Point discipline

4. Gestion des absences

5. Conseils

6. Aménagements d'études pour les étudiants à besoin spécifiques

7. Informations redoublants et formation des groupes

ASSIDUITE EN COURS ET AUX EXAMENS

Les CM
aussi

Absence en cours :

Les TD et TP, les séances de régulation en petits groupes sont des cours obligatoires. L'appel est fait en cours

Toute absence doit donc être justifiée.

Une justification d'absence se fait directement et uniquement auprès des enseignants concernés.

Les étudiants ayant un statut particulier (SHN, salariés, ...) sont tenus aux mêmes règles de présence en cours et de justification d'absence (qui passe alors par leur tuteur ou leur responsable)

Dans le cas d'absences prolongées, il vous faut prendre rapidement contact avec votre responsable d'année (bureau A38).

Absence à un examen :

Une absence **justifiée** à un examen (CT ou CCF, que ce CCF se déroule lors d'un cours obligatoire (voir ci-dessus) ou lors d'une journée banalisée) entraîne la note de 0/20.

Une absence **injustifiée** à un examen (CT ou CCF, que ce CCF se déroule lors d'un cours obligatoire (voir ci-dessus) ou lors d'une journée banalisée) entraîne une Défaillance à l'UE concernée et donc automatiquement la nécessité de présenter la session de rattrapage pour cette UE.

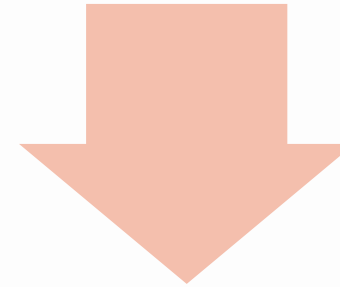
Rappel :

En application des dispositions du décret n° 51-445 du 16 avril 1951, l'étudiant bénéficiaire d'une bourse doit être inscrit et assidu aux cours, travaux pratiques ou dirigés et réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation. Le CROUS peut donc être amené à demander à la composante responsable de la formation d'attester de la présence aux examens, comme de l'assiduité en cours, d'un étudiant boursier.

Gestion des absences



Si vous êtes **absent** à un TP / TD / RPG /
RGG / CCF



Vous devez présenter **l'original de votre justificatif à l'enseignant** du cours dans lequel vous avez été absent dans un **délai de 5 jours**

- Vous devez prévenir l'enseignant par mail avant votre absence si cela est possible
 - Vous devez envoyer le justificatif par mail à votre enseignant et au responsable d'année pour archive

Types d'absences



- **Refus:** Séances de kiné, Voyages, Cours de conduite...
- **Présence obligatoire en technologie sportive même en cas de dispense.**

Absence Justifiée (ABJ) : Liste des justificatifs valides

- Certificat médical
- Bulletin d'hospitalisation
- Partie pratique du permis de conduire
- RDV chez un spécialiste où les délais sont très longs (ophtalmo, RDV chez un chirurgien pour opération ...)
- Des raisons familiales graves (maladie, décès ...) à justifier (acte de décès, bulletin d'hospitalisation, livret de famille pour faire le lien...)
- Formation pour DE (liste très précise = APS où la carte pro ne suffit pas pour enseigner) si moins de 3 semaines dans l'année et vu avec le responsable d'année et de spé sportive.
- Tout le reste doit être porté à l'appréciation du responsable d'année

Absence injustifiée (ABI)

- Absence injustifiée = Défaillance à l'UE (décision du jury)

Cas particulier des SHN / AHN / EBS

- /!\ les SHN / EBS ne sont pas automatiquement autorisés à être absents, c'est au coordonnateur de valider les absences

Gestion des absences : Cas des absences aux CCs



Si ABJ

- Soit rattrapage du CC si cela est possible
- Soit neutralisation de la note => DISP
- Au-delà d'une ABJ en CCF= 0 au second CCF

Si ABI

- = Défaillant à l'UE et donc à l'année (session2)

Cas des dispenses de pratique en techno

- Si inapte en pratique sportive = ABJ = 0 en pratique
- Sauf pour les inaptitudes de + de 6 mois

⚠ Etudiants boursiers

Si arrêt en cours d'année, remplir un document signalant la date d'arrêt de suivi des cours.

Plan

1. Déroulement de l'année

2. Les particularités de l'année de L3

3. Point discipline

4. Gestion des absences

5. Conseils

6. Aménagements d'études pour les étudiants à besoin spécifiques

7. Informations redoublants et formation des groupes

Une obligation

Cours en présentiel

Jauge 100%

Mon objectif : **votre réussite !**

La présence **active et attentive** est un facteur essentiel de réussite

Travail personnel essentiel à la réussite

**Revoir les CM
dans les jours
suivants**

**Faire le travail
demandé en
TD/TP**

**Anticiper les
échéances**

**Ne pas compter
sur les autres
pour faire le travail**

**Une démarche
réflexive pendant
les cours**

Travail personnel

Des **dossiers à réaliser au long court**... Une aide à la progression en tant que futur professionnel de l'éducation => la L3 EM donnant un « permis d'enseigner ».

Anticiper les prérequis officiels des concours (secourisme, sauvetage...) mais aussi **les prérequis tacites** (lecture perso, veille attentive sur les rapports de jury et textes législatifs...).

L'UE de **Spécialité Sportive** présente mais uniquement au Semestre 2 ... **ATTENTION**... les exigences administratives ne changent pas (plus de rattachement pour les pratiques non proposées). L'engagement doit se faire sur l'année.

Plan

1. Déroulement de l'année

2. Les particularités de l'année de L3

3. Point discipline

4. Gestion des absences

5. Conseils

6. Aménagements d'études pour les étudiants à besoin spécifiques

7. Informations redoublants et formation des groupes

Aménagements d'études pour les étudiants à besoin spécifiques

- **Vous êtes en situation de handicap**
- **Vous êtes sportif de haut niveau**
- **Vous êtes artiste de haut niveau**
- **Vous êtes étudiant entrepreneur**
- **Vous êtes étudiant engagé**

Si vous aviez déjà un statut spécifique, celui-ci est à renouveler

Onglet
« aménagements
d'études »

**RDV individuels à prendre par mail :
sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr**

Date butoire
Dimanche 29/09

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/modalites-de-formation/amenagement-d-etudes-pour-les-etudiants-a-besoins-specifiques/amenagement-d-etudes-pour-les-etudiants-a-besoins-specifiques-576535.kjsp>

Etudiants en situation de handicap

Procédure de demande d'aménagement



Vous êtes ou serez étudiant à la rentrée prochaine et vous avez des besoins spécifiques liés à la maladie ou au handicap ?

VOUS POUVEZ DEMANDER UN AMÉNAGEMENT DE VOS ÉTUDES ET DE VOS EXAMENS !

1. Faire sa demande d'aménagements en ligne : handicap.univ-grenoble-alpes.fr
2. Obtenir un avis médical par un médecin agréé d'un centre de santé
 - Centre de Santé Universitaire de Grenoble : centre-sante.univ-grenoble-alpes.fr
 - Centre de Santé Jeunes Valence : etudierendromeardeche.fr
3. Obtenir des préconisations d'aménagements grâce à votre Plan d'Accompagnement de l'Étudiant en situation de Handicap - **PAEH**
4. Présenter votre Plan d'Accompagnement à la scolarité afin de solliciter la mise en œuvre selon les possibilités offertes par le règlement des études

Le Service Accueil Handicap est à votre service pour vous accueillir, vous conseiller et vous accompagner de manière individualisée, que vous soyez reconnu ou non par la Maison Départementale des Personnes Handicapées - MDPH.

NOS MISSIONS :

- Évaluer les besoins et proposer un plan d'accompagnement**
 - > Aménagement des études et des examens
 - > Aides humaines, techniques et pédagogiques
- Accompagner à l'insertion professionnelle**
 - > Stage, alternance, emploi
- Améliorer l'accessibilité des bâtiments et des enseignements**
 - > Accessibilité numérique
- Informier et accompagner sur les droits et les démarches**
 - > Logement, transport, prestations sociales

Une question ? Le Service Accueil Handicap est à votre disposition

- Par téléphone : 04 76 74 85 75
- Par courriel : accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr
- Adresse : MUSE, Maison Universitaire des Services à l'Étudiant
80 allée Ampère, Domaine universitaire
Saint-Martin d'Hères / Gières
Tram B et C : Station Gabriel Fauré - MUSE



Etudiants sportifs de haut niveau

Date limite dossier **15/09**

Référente UGA Valence :
rachel.coumba@univ-grenoble-alpes.fr

loic.le-diot@univ-grenoble-alpes.fr

1/ Candidater en ligne au plus tôt sur le site de l'UGA

2/ Assister à la réunion obligatoire, la semaine prochaine
le 10/09 de 12h30 à 13h30



Les critères d'obtention du statut SHN

Liste principale (de droit)

Sur liste ministérielle SHN catégorie :

"Senior", "Relève", "Reconversion"

Sur liste ministérielle des sportifs des collectifs nationaux

Sur liste ministérielle des sportifs espoirs

Sur liste ministérielle des arbitres

Sportif sous convention avec un centre de formation professionnel

Sportif en structure du PPF (Projet de Performance Fédéral)



Les critères d'obtention du statut SHN

Liste complémentaire

Sur critères des Universités de Grenoble :

Pratiquer a minima au niveau national en club civil et s'entraîner quotidiennement.

Critères accessibles sur le site UGA ou en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Télécharger la liste des critères d'admission au statut de sportifs de haut niveau pour l'année 2024 - 2025](#)



L'accompagnement pédagogique

- Etalement de cursus/Gestion EDT
- Autorisation d'absences
- Suivi des résultats sportifs et universitaires
- Soutien
- Preneurs de notes
- Sessions spéciales d'examens

Tout passe par le coordonnateur



© Photographie HK.

Etudiants Artistes de haut niveau

*Musique, Danse,
Théâtre, Arts
Plastiques...*



Admission « de droit » pour une inscription dès le Cycle 3 dans les conservatoires conventionnés avec l'UGA et admission « sur critères » avec un niveau confirmé et des projets artistiques pour l'année.

Référente UGA Valence :

sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr





L'accompagnement pédagogique

Etudiants Artistes de haut niveau

Aménagements possibles des études, aides (prise de notes, tuteurs enseignant, étudiant) et **accompagnement artistique**.

Commission début octobre. Dossier de candidature à compléter sur le site de l'UGA **avant le 22/09**.

Etudiant engagé



- **Candidater en ligne sur le site de l'UGA dès maintenant : ALLEZ Y !**
- **Avant le 25/10/24**

Qui peut bénéficier du statut d'étudiant engagé ?

- Les étudiants volontaires dans l'armée ou militaire dans la réserve opérationnelle.
- Les sapeurs-pompiers volontaires.
- Les étudiants salariés (contrat minimum de 3 mois, 10h hebdomadaires minimum). Le contrat doit s'appliquer sur les périodes d'activité pédagogiques (semaines de cours et d'examens).
- Les étudiants effectuant un service civique.
- Les membres actifs du bureau d'une association.
- Les chargé(e)s de famille (parents)

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/modalites-de-formation/amenagement-d-etudes-pour-les-etudiants-a-besoins-specifiques/vous-etes-etudiant-engage/vous-etes-etudiant-engage-578238.kjsp>

Tous à vélo !



Besoin d'un vélo pour tes trajets quotidiens et sorties en petits groupes ? Nous avons la solution !

Pour t'inscrire avant le 11/09 scanne ici :



Des prêts de vélos pour le semestre ou l'année sont possibles sous conditions. Ce prêt permet de participer à des sorties encadrées et de rencontrer d'autres étudiants !

Gratuit

4 emplois étudiants à pourvoir

Vous sont fournis avec les vélos :

- Casque
- Bidon
- Antivol
- Gilet de sécurité
- Gants
- Réparations chez "Carbone Zéro"



Avec un prêt de vélo vous vous engagez à participer aux deux premières sorties.

Programme prévisionnel des sorties !




Toutes les sorties sont encadrées par des étudiants qualifiés, au départ du DSDA à 9h30 les samedis :

- 28/09/2024** **Crussol** : 19,8 km, dénivelé 320 m, durée 2h.
- 12/10/2024** **Pointe du canal du Rhône et de l'Isère** : 27 km, dénivelé 177 m, durée 2h.
- 19/10/2024** **Le parc de Lorient** : 25 km, dénivelé 134 m, durée 2h.
- 15/03/2025** **Soyons** 25,8 km, dénivelé 325 m, durée 2h10.
- 29/03/2025** **Upie** 34 km, dénivelé 285 m, durée 2h30.
- 05/04/2025** **Charmes sur Rhône** par Via Rhôna 28,5 km, dénivelé 164 m, durée 2h05.
- 19/04/2025** **Barcelonne** 30 km, dénivelé 274 m, durée 2h15.



Etudiant LAS



- 
- Réunion le 4 Septembre de 12h30 à 13h30
amphithéâtre Lavoisier + Visio de 18h à 20h
 - Réunion le 5 Septembre de 13h45 à 15h45



Plan

1. Déroulement de l'année

2. Les particularités de l'année de L3

3. Point discipline

4. Gestion des absences

5. Conseils

6. Aménagements d'études pour les étudiants à besoin spécifiques

7. Informations redoublants et formation des groupes

Les redoublants

SEMESTRE REDOUBLANT L3 EM (PLC)

| Acquis (note) | A passe | Nouvelle maquette | ECTS |
|---------------|---------|--|------|
| | | UE 51. 2D : Activités physiques de développement et d'entretien (ch | 3 |
| | | UE 51. Combat-raquette (champ 4) | 3 |
| | | UE 51. Activités physiques de performance (champ 1) | 3 |
| | | UE 61. Activités physiques de pleine nature (champ 2) | 3 |
| | | UE 51. Sports collectifs (champ 4) | 3 |
| | | UE 61. Activités physiques acrobatiques et/ou artistiques (champ 3) | 3 |
| | | UE 63. Sciences de l'intervention : apprentissage moteur | 6 |
| | | UE 53. Sciences de l'intervention et expertise de l'enseignant | 6 |
| | | UE 54. Histoire de l'EPS à l'Ecole | 3 |
| | | | 6 |
| | | UE 64. Spécialité sportive | 3 |
| | | UE 56. Anglais de spécialité EM | 3 |
| | | UE 52. Analyse de l'intervention - 1 | 3 |
| | | UE 52. 2D : Connaissances institutionnelles PLC + UE 55. Ouverture : | 3 |
| | | UE 65. Histoire des acteurs de l'EPS | 3 |
| | | UE 65. Atelier d'écriture | 3 |
| | | UE 62. Stage 2 | 3 |
| | | UE 66. Sécurité et enseignement (au choix) : | 3 |
| | | Sauvetage aquatique | |
| | | Sécurité en escalade | |

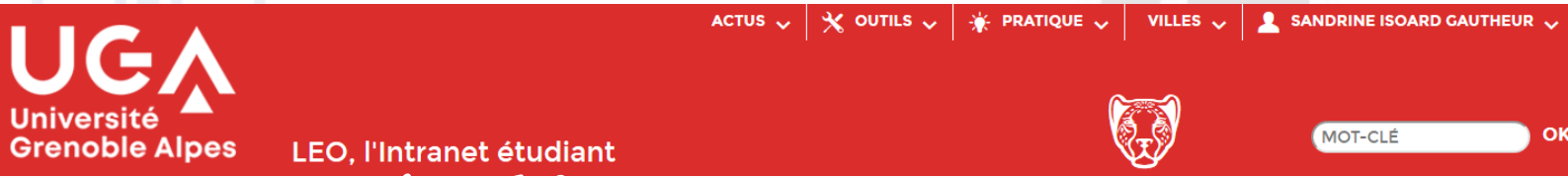
- RV Après la présentation
- Pour prendre connaissance et signer votre contrat

Si semestre > à 10, pas de possibilité de repasser une UE

Si UE > à 10 pas possible de repasser l'UE

Si l'EC d'une UE > à 10 ne pas repasser
Si l'EC d'une UE < à 10 dans une UE < à 10 repasser obligatoirement

Services numériques et EDT



- Relevés de notes via digiposte
- EDT sur ADE :
- LEO → Connection avec votre code AGALAN
- Bien cocher tous les cours qui vous concernent (spé, oui si, LAS, ...)

<https://videos.univ-grenoble-alpes.fr/video/0541-tutoriels-dusage-du-logiciel-ade-emploi-du-temps-etudiant/>

Bien cliquer sur l'onglet « Département Sciences Drôme Ardèche » (et non pas UFR STAPS Grenoble)

loic.le-diot@univ-grenoble-alpes.fr





Permanences



- **Permanence :**

Contrats redoublants

- **Après la présentation et Mardi 03/09 10h à 11h30h au 2^{ème} étage bureau A206**
- **Permanences régulières semestre 1 (L3 EM) : dès demain au 2^{ème} étage bureau A-206 et sur rendez-vous par mail**



Contrat d'anticipation pour les redoublants L2

Contrat d'engagement

Anticipation des UE de L3 Education et Motricité– Année Universitaire 2023/2024

NOM :

PRENOM :

N°ETUDIANT :

STATUT¹ : SHN / AHN / Salarié / Service civique / Sapeur Pompier Volontaire / réserviste / FC / Soutien de famille / En situation de handicap / Réorienté en cours d'année 2022-2023

¹ Entourez la (ou les) situation(s) qui vous concerne(nt)

Semestre validé en L2 : S3 S4

¹ Entourez la (ou les) situation(s) qui vous concerne(nt)

Semestre 5 (seulement si S3 validé)

6ECTS maximum

Dans la limite des places disponibles
Sous réserve d'une lettre de
motivation justifiant le choix des UE

| | | Cocher les UE que vous souhaitez passer pendant l'année 2023/2024 |
|---|--|---|
| UE | EC | IP |
| UE51 Technologie de l'intervention 9ECTS | Sports collectifs (champ 4) : 3ECTS | |
| | Combat-raquette (champ 4) : 3ECTS | |
| | Au choix : PLC 2D PE 1D | |
| | 2D : Activités physiques de développement et d'entretien de la personne (champ 5) 3ECTS | |
| | 1D : Jeux traditionnels 3ECTS | |
| UE53 Sciences de l'intervention et expertise de l'enseignant 6ECTS | Psychologie de la motivation et intervention | |
| | Pédagogie de l'intervention | |

RAPPEL

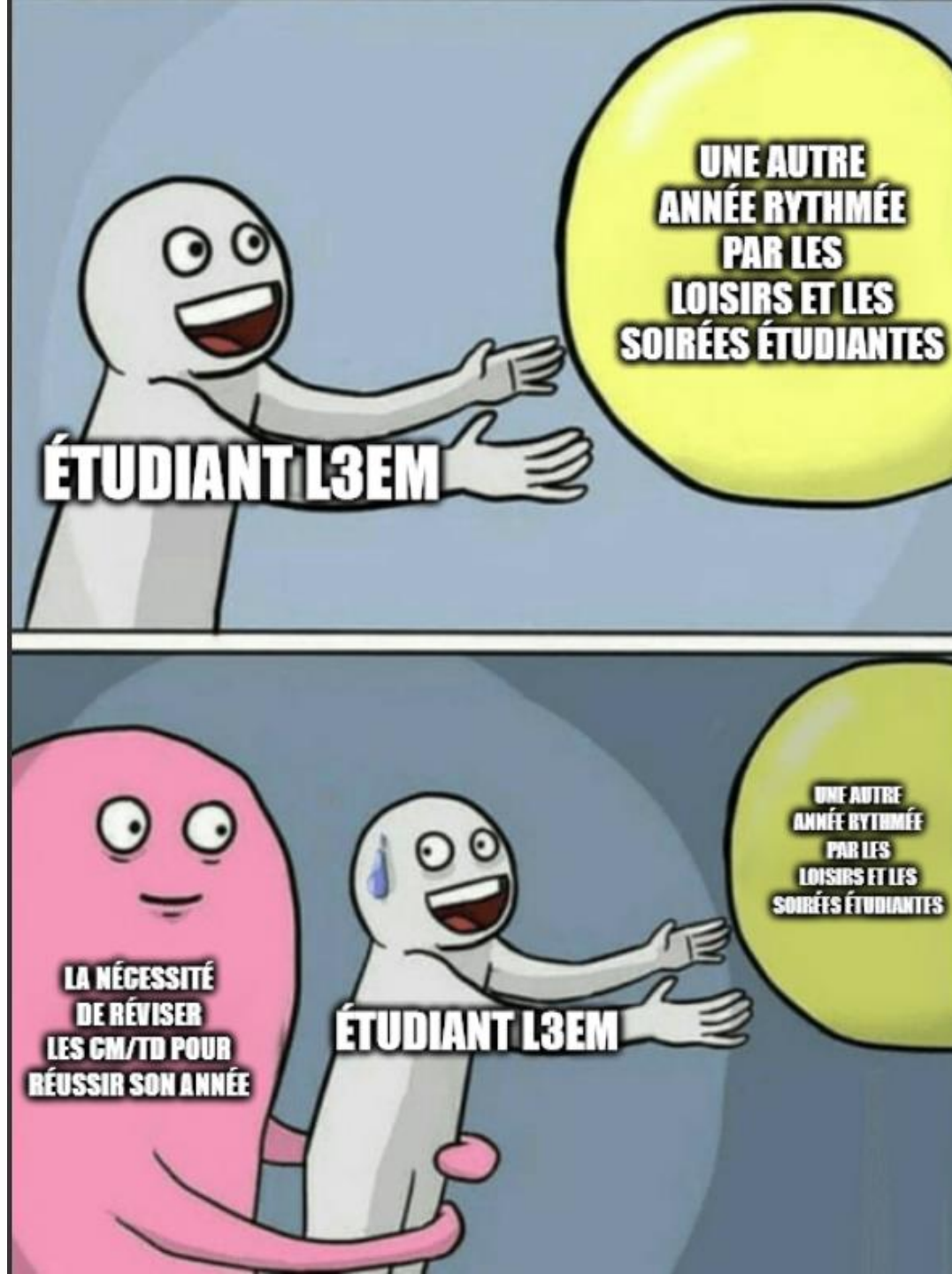


Attention à bien repérer dans quels groupes vous êtes pour chaque UE lors de l'affichage des groupes...

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES



Bonne rentrée !



Modalités d'intégration du M1 MEEF EPS (monmaster)

- ✓ Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré - education physique et sportive

Formation accessible au premier semestre

Mentions de licences conseillées :

- **Sciences et techniques des activités physiques et sportives**

Attendus :

- Disposer des compétences d'un diplôme de Licence STAPS
- Avoir acquis des compétences académiques et méthodologiques en adéquation avec la ou les disciplines du parcours
- Avoir validé le TASA (test d'aptitude au sauvetage aquatique) ou un diplôme équivalent
- Avoir validé le PSC1 ou un diplôme équivalent
- S'insérer dans des formats collaboratifs de travail
- Connaître les finalités de la formation
- Avoir une première connaissance du milieu de l'enseignement (établissement)
- Bénéficier d'une expérience professionnelle ou d'une activité associative en lien ou complémentaire avec la discipline ou l'éducation

[VOIR LA FICHE
FORMATION](#)

Modalités d'intégration du M1 MEEF EPS (monmaster)

Critères généraux d'examen des candidatures :

- Diplôme de Licence 3 Education et Motricité et notes obtenues dans les UE liées à la discipline en Licence
- Mention de Licence ou Notes obtenues dans les UE en lien direct avec les exigences du concours du CAPEPS externe/CAFEP
- Attestation de TASA ou diplôme équivalent
- Diplôme du PSC1 ou diplôme équivalent
- Projet de formation motivé
- Indication de contrats ou de stages dans des structures d'enseignement
- Indication d'emploi ou de participation à des actions dans un secteur en lien avec la discipline ou l'éducation

Modalités de candidature :

- **Dossier**

Master MEEF 2nd degré et CAPEPS

Admissibilité (coefficient 4)

Ecrit 1 (coefficient 2), 5h

- Dissertation socio-historique de l'EPS depuis 1936
- Note $<$ ou $=$ à 5 éliminatoire

Ecrit 2 (coefficient 2), 5h

- Composition pédagogique, didactique, professionnelle, scientifique et institutionnelle en appui sur un contexte d'enseignement
- Note $<$ ou $=$ à 5 éliminatoire

Master MEEF 2nd degré et CAPEPS

Admission (coefficient 8)

Oral de leçon (coefficient 2)

- Prépa 3h puis 15min exposé et 45min entretien

Oral de spécialité et pratiques (coefficient 3)

- Prépa 1h puis 10min exposé et 50min entretien

Pratique spécialité (coefficient 1)

Pratique polyvalence x2 (coefficient 1)

APSA support du dossier (papier et vidéo)

Relais vitesse/ Natation

Escalade/ Savoir nager

Arts du cirque / Acrosport

Tennis de table / Basket-ball/ Lutte

Step / Musculation

| Épreuves physiques | APSA de référence pour la question initiale support de l'entretien de spécialité |
|-------------------------|--|
| 800 m / Javelot | Course de haies ; Course de 1/2 fond ; Pentabond / multibond ; Javelot, (Une APSA tirée au sort parmi les deux activités du biathlon choisi) |
| 800 m / Pentabond | |
| Haies / Javelot | |
| Haies / Pentabond | |
| 200 m nage libre | Natation |
| Canoë-kayak | Canoë-kayak |
| Course d'orientation | Course d'orientation |
| Escalade | Escalade |
| Parcours gymnique | Gymnastique sportive |
| Danse | Danse |
| Arts du cirque | Arts du cirque |
| Judo | Judo |
| Savate boxe française | Savate boxe française |
| Badminton | Badminton |
| Tennis de table | Tennis de table |
| Handball | Handball |
| Football | Football |
| Rugby | Rugby |
| Volley Ball | Volley Ball |
| Basket Ball | Basket Ball |

Master MEEF 2nd degré et CA

Admission (coefficient 8)

Oral portant sur la motivation et la projection dans le milieu éducatif scolaire (coefficient 3)

P1 : Présentation de son intérêt, ses compétences et sa motivation à devenir un futur acteur de la communauté éducative

- Prépa en amont puis présentation 5min et entretien 10min

P2 : 2 mises en situation professionnelle (une d'enseignement et une de vie scolaire) impliquant les valeurs de la République

- 20min

ANNEXE V
MODÈLE DE FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENT
ENTRETIEN AVEC LE JURY
(CET ENTRETIEN INTERVIENT PENDANT LES ÉPREUVES)
SESSION 20XX

| IDENTIFICATION DU CANDIDAT | | |
|--|------------------|---|
| Nom de famille | | |
| Nom d'usage | | |
| Prénom | | |
| Numéro de candidature | | |
| Concours | | |
| ETUDES ET FORMATION INITIALE | | |
| Diplômes/titres/qualifications | Date d'obtention | |
| | | |
| | | |
| | | |
| FORMATIONS - STAGES - EXPERIENCES PROFESSIONNELLES | | |
| Intitulé - organisme - activité | Durée | |
| | | |
| | | |
| | | |
| CADRE RESERVE AUX TITULAIRES D'UN DOCTORAT CANDIDATS AU CONCOURS EXTERNE SPECIAL | | |
| Intitulé du doctorat | Date d'obtention | Section du conseil national des universités |
| | | |
| | | |

Notice explicative

L'épreuve d'entretien débute par une présentation de votre parcours. Le jury dispose de cette fiche de renseignement qui n'est pas notée.

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Les éléments permettant de renseigner cette rubrique seront transmis aux candidats lors de leur inscription.

ETUDES ET FORMATION INITIALE

Indiquer les diplômes, titres ou qualifications dont vous êtes titulaires.

FORMATIONS - STAGES - EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Indiquer les stages effectués dans le cadre d'un cursus d'études et/ou les formations suivies dans un cadre professionnel/personnel et/ou votre expérience professionnelle (emploi salarié, emploi étudiant, bénévolat, service civique, emploi saisonnier...).

CADRE RESERVE AUX TITULAIRES D'UN DOCTORAT CANDIDATS AU CONCOURS EXTERNE SPECIAL

Le candidat titulaire d'un doctorat présente dans cette rubrique les travaux réalisés ou ceux auxquels il a pris part dans le cadre de sa formation à la recherche et par la recherche sanctionnée par la délivrance du doctorat (Arial 10, maximum 400 mots).

Modalité d'intégration Master MEEF 1^{er} degré et CRPE (monmaster)

Attendus :

- Disposer des compétences d'un niveau Licence
- Avoir acquis des compétences académiques et méthodologiques en adéquation prioritaire avec des disciplines enseignées à l'école ou relevant des SHS
- Connaître les finalités de la formation
- Avoir une première expérience du milieu de l'enseignement
- Bénéficier d'une expérience professionnelle ou d'une activité associative en lien avec l'éducation

Critères généraux d'examen des candidatures :

- Diplôme de Licence ou équivalent (en particulier les moyennes des semestres S3, S4 et S5) et résultats du test de compétence organisé par l'Inspe en Maths et Français
- Type de Licence (en lien avec les disciplines enseignées à l'école ou SHS) et éléments de prépro (AED etc.)
- Projet de formation motivé
- Indication de contrats ou de stages dans des structures d'enseignement
- Indication d'emploi ou de participation à des actions dans un secteur en lien avec l'éducation

Modalités de candidature :

- **Dossier**
- **Entretien**

Conditions pour passer le CRPE

- 01.** Nationalité française ou européenne
- 02.** 50m de natation
- 03.** Brevet de secourisme

Master MEEF 1^{er} degré et CRPE

Admissibilité (coefficient 3)

Épreuves de 3h notées sur 20, coefficient 1

| Épreuve disciplinaire de français | Épreuve disciplinaire de mathématiques | Épreuve d'application avec trois domaines |
|--|--|--|
| Aucune notion de pédagogie ou de didactique n'est attendue | Aucune notion de pédagogie ou de didactique n'est attendue | Épreuve pré-professionnelle avec des enjeux didactiques et pédagogiques |
| | | <ul style="list-style-type: none">- Histoire Géographie Éducation Morale et Civique- Sciences et technologie- Arts |

Attention : une note inférieure à 5/20 est éliminatoire

Bon à savoir : beaucoup de programmes du collège, un peu de programme de seconde !

Master MEEF 1^{er} degré et CRPE

Admission (coefficient 6 + 1)

| Épreuve de leçon | Épreuve de projection dans le métier de professeur des écoles | Épreuve de langue étrangère |
|---|--|--|
| <p>Préparation : 2h, Passage : 1h. Coefficient 4.</p> <p>2 fois 10 à 15 min d'exposé consacré au français et aux maths suivis d'un temps d'échange avec le jury</p> | <p>Durée : 1h05.</p> <p>Deux parties : EPS et projection dans le métier de professeur des écoles</p> | <p>Préparation : 30min, Passage : 30min.</p> |

ÉPREUVES OBLIGATOIRES

ÉPREUVE NON OBLIGATOIRE

Attention : un 0 est éliminatoire sur les deux épreuves obligatoires